



Regime Matrimonial- contrat de mariage

Par **Elsie Mills**, le **07/07/2017** à **18:41**

Bonjour,

Mon fiancé et moi nous appretons à nous marier mais on n'arrive pas à se décider sur le contrat de mariage à choisir. Mon fiancé compte ouvrir sa propre boîte dans 1 an. Il a parlé avec un de ses amis notaire qui lui recommande la séparation de biens, me protégeant des créanciers et soi disant que la participation aux acquêts est compliquée comme régime et n'a pas grande valeur. Est-ce vrai? Pouvez-vous nous donner une suggestion? Je ne suis pas trop pour la séparation de biens.

Merci,
Elsie

Par **Visiteur**, le **07/07/2017** à **19:01**

Bonsoir,

S'il y a des projets, il est souvent choisi la séparation des biens, mais personnellement, j'estime que la participation aux acquêts, bien que plus compliquée à comprendre, est intéressante car elle implique la participation à l'enrichissement du conjoint, en cas de dissolution mais fonctionne comme la séparation de biens pendant la constitution de patrimoine c'est une protection quand le conjoint exerce une profession à risque.